UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Bureau des radiocommunications
(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/569

Le 25 avril 2012

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications et aux Etablissements universitaires de l'UIT-R

Objet: **Commission d'études 6 des radiocommunications (Service de radiodiffusion)**

– Approbation d'une nouvelle Recommandation

Dans la Circulaire administrative CAR/333 en date du 13 janvier 2012, un projet de nouvelle Recommandation a été présenté pour approbation, conformément à la Résolution UIT-R 1 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 13 avril 2012.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe à la présente Circulaire son titre avec le numéro qui lui est attribué.

François Rancy
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Etablissements universitaires de l'UIT-R
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

Titre de la Recommandation approuvée

Recommandation UIT-R BT.2016 Doc. 6/BL/21

Méthodes de correction d'erreur, de mise en trame des données, de modulation et d'émission pour la radiodiffusion multimédia de Terre, pour la réception mobile au moyen de récepteurs portatifs dans les bandes d'ondes métriques/décimétriques

_____